

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE JAYJAY » en abrégé « SCI JAYJAY »

Siège ABIDJAN – BINGERVILLE – FEH KESSE – CITE
AWALE, DERRIERE LA STATION AFRIQUIA,, Lot 42, Ilot 8

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05/07/2024, reçus par Me Zougou Dowan elviche aime, enregistrés au CEPICI, le 16/07/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
JAYJAY » en abrégé « SCI JAYJAY »

Objet : - L'ACQUISITION PAR VOIE DE D'APPORT OU D'ACHAT, DE TERRAINS NUS OU BATIS
- L'EDIFICATION DE TOUTES CONSTRUCTIONS SUR CES TERRAINS
- LA GESTION DE CES TERRAINS ET EXCEPTIONNELLEMENT LEUR VENTE EN TOTALITE OU EN PARTIE
- LA PRISE A BAIL AVEC SANS PROMESSES DE VENTE, LA MISE EN VALEUR, L'EXPLOITATION, LA LOCATION ET L'ECHANGE DE TOUS TERRAINS ET IMMEUBLES BATIS OU NON BATIS
- LA PROMOTION IMMOBILIERE
- LA GESTION IMMOBILIERE
- L'ACHAT ET LA VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

Et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, pourvu qu'elles n'enlèvent en rien le caractère civil de la Société.

En outre, la Société peut également participer par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN – BINGERVILLE – FEH KESSE – CITE AWALE, DERRIERE LA STATION AFRIQUIA,, Lot 42, Ilot 8

Dirigeant(s) Mme BALIE DJEDJE FLORENCE AMANDINE ÉPOUSE SOULAMA (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00113 du 31/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°45776/GTCA/RC/2024 du 31/07/2024

